

## Choix des cours en L3

Par **noisila**, le **20/05/2019** à **22:49**

Bonjour à tous !

Je suis nouvelle, et je m'appelle Alison. Je suis actuellement en deuxième année de licence, et j'aimerais m'orienter vers un master droit notarial. Ainsi, je vais choisir une licence 3 mention "droit privé", mais je ne sais pas quelle matière choisir. Pouvez-vous m'éclairer sur les matières les plus judicieuses ?

Il y a une UE à choisir parmi les 6 suivantes (avec TD):

- Droit des affaires (droit commercial général)
- Droit du travail (relations collectives du travail)
- Procédure civile
- Histoire des contrats spéciaux et sûretés
- Droit des libertés fondamentales
- Droit international public et privé

Ensuite, une UE à choisir parmi celles-ci (sans TD):

Droit des affaires (droit des sociétés)  
Droit du travail (relations collectives de travail)  
Procédure civile  
Histoire des contrats spéciaux et sûretés  
Droit des libertés fondamentales  
Droit international public et privé  
Droit administratif (actes et contrats)

Merci par avance [smile3]

Par **noisila**, le **20/05/2019** à **22:53**

Ah... et j'ai oubliées celles du second semestre (les vacances ne me réussissent pas il faut croire). Trêve de plaisanterie. Pouvez-vous m'éclairer pour les suivantes également ?

Alors, il y a une UE avec TD parmi les suivantes:

Droit des affaires (droit des sociétés)  
Droit du travail (relations individuelles du travail)  
Procédure pénale (organes, actions et principes directeurs)

Histoire de la pensée juridique

Trois UE à choisir parmi les suivantes:

Droit des affaires (droit des sociétés)

Droit du travail (relations collectives de travail)

Procédure civile

Histoire des contrats spéciaux et sûretés

Droit des libertés fondamentales

Droit international public et privé

Droit administratif (actes et contrats)

Dans mon post précédent, c'était 3 UE aussi pour les matières sans TD.

Merci à vous :D.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/05/2019** à **08:08**

Bonjour

Alors pour le premier semestre, vous devriez prendre Droit des affaires en TD.

Et pour la matière sans TD, j'hésite entre Droit administratif et libertés fondamentales.

Ensuite pour le second, toujours droit des affaires avec TD.

Et pour les trois matières sans TD : Droit administratif, Libertés fondamentales de sûr.

Pour la troisième vous pouvez vous faire plaisir [smile3]

Par **noisila**, le **22/05/2019** à **21:50**

Bonjour,

Merci pour ces conseils ! J'étais un peu perdue, et comme nos choix sont importants...

Bonne soirée à vous :D